



Indemnités de fin de période d'essai

Par **bigmama**, le **20/03/2008** à **14:54**

j'ai fait un essai dans une entreprise du 18/02 au 28/02 inclus. le patron a mis fin à l'essai en disant que je lui coûtai trop cher alors que c'est lui qui a fixé le salaire net de 2000 euros/mois pour un emploi de gestionnaire. Il m'a également logé à l'hôtel pendant la période, ce qu'il avait lui-même proposé puisque mon poste se trouvant en corse et mon logement sur le continent je n'avais pas la possibilité de prendre un logement car ma famille ne m'avait pas encore rejoint. Je suis diabétique sous insuline et il arrive fréquemment que je fasse des malaises. Loin des miens et n'ayant pas les idées claires, il m'a fait travailler le samedi et le dimanche, en n'ayant aucun jour de repos pendant toute la période à ce poste. le jour du départ, j'étais très fatigué et il m'a remis 2 chèques et fait signer des papiers. Je suis rentré chez moi à Marseille et j'ai vu que les sommes données (860 euros) ne correspondait pas à ce que nous étions convenu en travaillant tout le week end. Je l'ai donc appelé et il m'a répondu que la comptable avait fait une erreur et qu'il m'enverrait le solde par la poste . Ne recevant toujours rien, j'ai appelé la comptable qui m'a dit que de toute façon, j'avais signé les papiers et que pour le reste il fallait voir avec le patron; lequel a appelé chez moi, ma femme a répondu et il l'a insulté en lui disant "que je lui avais bouffé son pognon et que nous n'aurions plus rien". Je pensais ne plus rien réclamer mais il a été insultant envers ma femme et ses contrariétés ont des conséquences sur ma santé, d'autant qu'il a rappelé en étant très agressif et menaçant . merci de vos conseils.